



ÉCOLE DU BREUIL  
ROUTE DE LA FERME  
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État  
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

**EDB-2026-01**

### Délibération du Conseil d'Administration de l'Ecole Du Breuil

Séance du 26 janvier 2026

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2026**

Le conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil ;

Vu le code Général des collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1 ;

Vu les statuts de la régie ;

Sur présentation du rapport du Président du Conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil,

DELIBERE

Article 1<sup>er</sup> : Le Conseil d'Administration prend acte, après en avoir débattu, du rapport ci-annexé, relatif au « Débat d'orientation budgétaire 2026 » pour l'Ecole Du Breuil.

Le Président du Conseil d'Administration



Christophe NAJDOVSKI